

Image not found or type unknown



remise en état après travaux

Par **odiber**, le **18/01/2009** à **10:54**

Bonjour, nous avons fait faire une alimentation électrique au portail de notre maison et pour ce faire, l'artisan a fait des tranchées de passage de cable en défonçant complètement l'allée et créant de profondes ornières. N'avait il pas l'obligation de procéder à la remise en état du terrain après intervention ? aujourd'hui j'ai un devis de terrassement de 3000€ pour rendre possible à nouveau l'accès à la maison autrement qu'en 4X4 !!